

Lauvriagnac, de, seigneurs de Port-au-Lou (famille disparue au début du XVI^e siècle)

Les Lauvriagnac apparaissent très peu dans notre documentation.

Le 15 février 1414 (n.st.) est mentionné Olivier de Lauvriagnac en son nom et garde de Nicolle, fille de feu Ernaud de Bransec dont le décès est intervenu le dimanche après la Saint-Martin 1413 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1462).

En 1417, Éon de Lauvriagnac rend aveu pour ce qu'il tient de la seigneurie de Campsillon (*ibid.* B 1522, f^o 919). En 1427, il est commissaire lors de la réformation générale des feux pour Pénestin, Camoël, Saint-Molf, Piriac et Herbignac (*ibid.*, B 2988). Il pourrait être celui qui en 1447, rend aveu la seigneurie de Campsillon (*ibid.*, B 1522, f^o 919); et encore en 1463 (*ibid.*, B 1522, f^o 919)

En 1447, Guillaume Lauvriagnac vend des terres (Arch. dép. Morbihan, E 52)

Le 31 juillet 1480, se rencontre Pierre de Lauvriagnac (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1481). Il pourrait être celui qui, le 29 mars 1488, est concerné, avec d'autres Croisicais, par un mandement « de excuse d'aller et veager en l'ost », à condition qu'ils participent à l'« armee de mer » qui doit intervenir aux « frontières du Poitou » (*ibid.*, B 11, f^o 145 v^o).

En 1495, dans le « pourvroay » (dénombrement) de ce qui est tenu de la seigneurie de Campsillon en la paroisse de Batz, 5 œillets de saline sont en possession de Jacques Quelo et « sa sœur », fille de Pierre de Lauvriagnac (*ibid.*, 1 E 160, f^o 17).

Pierre de Lauvriagnac est cité le 3 mai 1509 (*ibid.*, 1481). Lui et son épouse, qualifiés de seigneur du Portaulou, sont cités dans un compte de la vicomté de Saint-Nazaire tenus de la Saint-Baptiste 1514 à la Saint-Baptiste 1515 (Arch. dép. Sarthe, 1 E 870, f^o 25).

Un minu présenté par Nicolas de Tréguz à la suite du décès de son frère Vincent (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 296/4) – tous deux fils de Jean décédé le 7 octobre 1534 (*ibid.*, B 1476) –, au seigneur d'Assérac pour la seigneurie de Tréguz, évoque un Jean de Tréguz, le jeune, « escuyer », fils aîné de Jean qui de son vivant, était seigneur de Couedebouc – seigneurie « autrefois annoblie par mariage avecques ledict deffunct » – et l'époux de Marguerite de Lauvriagnac, dame de « Portaulou » Devenue veuve, Marguerite dispose à titre de douaire de la métairie de Couedebouc située en la frairie du bourg en Férel (maison, bois ancien, et taillis, garenne, 85 journaux de terre, 4 journaux de pré) relevant de la seigneurie de Tréguz. Elle est toujours en vie le 28 mars 1547 (n.st.) (*ibid.*, E 296/4). Elle s'est remariée avec Jean Le Gentil. Le 2 mai 1540, Jean Le Gentil et Marguerite de

Lauvignac, son épouse, à cause d'elle sont en possession du « lieu de Poummarech et aultres héritaiges » en la paroisse de Piriac (*ibid.*, B 1472, °f° 26). En 1542, sont mentionnés « Jehan Le Gentil, seigneur de Soursac mentionné à ce titre dans la montre] et Marguerite de Larignac lire Lauvignac], damoiselle, seigneur et dame de Soursac, Portaulou, etc. en Guérande » (BnF, ms. fr. 22338, p. 396 copie]). L'indication en Guérande semble renvoyer à la sénéchaussée et non à une paroisse (Soursac est en Mesquer).

Quant au toponyme Port-au-Lou, il pourrait être rapproché de Port-au-Loup, en Piriac et de la présence des Tréguz à Piriac.

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Lauvignac », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024